



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Revendications des kinésithérapeutes

Question écrite n° 36682

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des kinésithérapeutes, qui ont été absents des travaux du « Ségur de la santé » et qui ont été déçus du manque d'engagement dans les négociations avec l'assurance maladie, le 15 décembre 2020. La profession dénonce à la fois le manque de moyens et de ressources humaines, l'abandon de l'accès direct des patients sans prescription médicale et bien sûr l'abandon d'une hausse des rémunérations, à l'hôpital mais aussi dans le secteur libéral. Ils regrettent les retards pris dans la mise en œuvre des engagements déjà signés et s'interrogent sur l'utilité et la signature d'un nouvel avenant portant sur le télé-soin et le numérique en santé alors que les précédents ne sont même pas appliqués. Aussi, il souhaite lui faire part de leurs revendications pour que des avancées soient enfin obtenues et que les autorités prennent conscience de l'impérieuse nécessité d'écouter cette profession dont l'implication dans le système de santé et de soins est essentielle.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36682

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 février 2021](#), page 1647

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)